

## Communiqué de presse - 14 mars 2018

# Journée Internationale d'action pour les Rivières L'hydroélectricité à outrance, un désastre pour nos rivières !

## DENONCER LA DEGRADATION DES RIVIERES



Ce mercredi 14 mars 2018, comme tous les ans, les hommes et les femmes qui aiment les rivières, l'eau et les territoires ruraux vivants célèbrent **la Journée Mondiale des Rivières**. Pour Roberto Epple, Président de ERN-SOS Loire Vivante « *Cette initiative mondiale, dont notre association est cofondatrice, vise à renforcer la prise de conscience de la nécessité de stopper la dégradation des fleuves, qui constituent la sève de nos pays et à proposer des alternatives sans impacter les services gratuits rendus par les écosystèmes* ».

Partout dans le Monde les rivières sont aujourd'hui en crise, leur qualité d'eau est menacée, notamment du fait de la construction par le passé de 50 000 grands barrages qui ont bouleversé leur écologie et l'équilibre économique et social de leurs bassins versants. Et la démesure continue, avec au Brésil, le chantier du gigantesque barrage de Belo Monte. Mais aussi en Ethiopie, au Soudan, en Chine, dans les Balkans, sur le Congo avec le projet délirant de Grand Inga...

## L'HYDROELECTRICITE : UNE ENERGIE RENOUVELABLE MAIS PAS VERTE

La France n'est pas épargnée par de nouveaux projets hydroélectriques alors que plus de 90% du potentiel du pays est déjà exploité (cf. annexe). **Les petits cours d'eau de têtes de bassin sont les plus menacés**. Les projets fleurissent profitant de faiblesses juridiques, des services de l'Etat défaillants et des tarifs de rachat subventionnés: des dizaines de projets de construction de nouveaux ouvrages en France, même dans les Parcs naturels nationaux comme sur le Nant Bénin ou le Petit Tabuc <sup>1</sup> ou des réhabilitations de seuils de moulins sans autorisation comme sur la Desges, rivière classée du Haut Allier (cf. annexe).

Pourtant l'hydroélectricité est loin d'être une énergie « écologique ». Elle présente de **nombreux impacts sur le bon fonctionnement et la dynamique des rivières**. Elle est vendue comme de l'électricité « verte » alors qu'elle est seulement renouvelable. « *C'est pour cette raison que notre association se positionne pour une simple et unique amélioration du parc hydroélectrique existant et vieillissant* » précise Roberto Epple. Beaucoup d'ouvrages sont à moderniser, d'autres à effacer pour assurer la protection des espèces et des habitats. Selon Simon Burner, Directeur : « *afin de protéger nos dernières rivières joyaux, seule une réflexion à large échelle, nationale au moins, incluant le renforcement de la préservation des zones de cours d'eau à forts enjeux écologiques permettra d'éviter le développement opportuniste et anarchique de nouveaux ouvrages, néfastes aux rivières* » <sup>2</sup>.

## ROLE DES MOULINS DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE : UN PROJET DE LOI GROTESQUE

La loi de transition énergétique vise un objectif de 40 % d'énergie renouvelable en 2030. L'augmentation prévue de la puissance hydroélectrique installée est comprise seulement entre 0,4 et 1,1 GW, contre 12 à 14 GW pour le solaire et 11,5 GW à 15,7 GW pour l'éolien. Ainsi **l'amélioration du parc déjà existant suffirait à atteindre cet objectif !** Mais les hydrauliciens ne sont pas de cet avis : un **projet de loi scandaleux** proposé par Patrick Chaize, sénateur de l'Ain, et présenté par Peter Vigier, Député de Haute Loire, viendrait **affaiblir la protection des cours d'eau en dressant un tableau erroné du rôle des moulins pour la transition énergétique et pour le fonctionnement des rivières**. Notre opposition est totale <sup>3</sup>. Roberto Epple ajoute « *A l'heure où la protection de la biodiversité doit être LA priorité nationale pour faire face aux changements climatiques, prôner un développement à outrance des microcentrales est en contradiction totale avec la politique menée depuis plusieurs décennies. Leurs impacts sur les milieux aquatiques est démesuré au regard de la production d'électricité générée* » : mortalité piscicole, dégradation de la qualité de l'eau et des habitats dans les tronçons court-circuités, continuité écologique dégradée... tout cela pour quelques kWh/an ! Roberto Epple conclue « *Ces microcentrales ne peuvent pas concourir à la transition énergétique, elles n'ont d'intérêts que pour les propriétaires qui bénéficient de tarifs de rachat réglementés* ».

<sup>1</sup> : Lire notre plaquette [Les projets de microcentrales menacent les rivières sauvages](#)

<sup>2</sup> : Lire notre position sur <http://www.ern.org/fr/hydroelectricite/>

<sup>3</sup> : Lire notre article complet à ce sujet <http://www.ern.org/fr/hydroelectricite/>

**Contact presse** : Simon Burner, Directeur, ERN-SOS Loire Vivante, 04 71 05 57 88 / 06 14 36 43 45

## ANNEXES

### LA JOURNEE INTERNATIONALE D'ACTION POUR LES RIVIERES, C'EST QUOI ?

*La Journée Mondiale d'Action pour les Rivières a été créée par l'ONG International Rivers en mars 1997 à Curitiba, au Brésil lors de la première réunion internationale des populations affectées par les barrages. De nombreuses ONG étaient cofondatrices comme le Mouvement Anti Barrage Brésil, International Rivers, Save the Narmada Movement en Inde ou encore European Rivers Network (ERN). Avec des représentants de 20 pays, il a alors été fixé comme objectif, chaque 14 mars, d'unir et d'accorder les opposants et les opprimés par les barrages ou les projets d'ouvrages destructeurs de rivières, de retrouver la santé des bassins versants, et d'exiger une gestion équitable et durable des rivières.*

Chaque année, à cette date, des milliers de personnes se rassemblent pour dénoncer leur artificialisation croissante et interpellent gouvernements, opinions publiques, entreprises.

Plus d'infos : [www.internationalrivers.org](http://www.internationalrivers.org)

### QUELQUES CHIFFRES SUR L'HYDROELECTRICITE EN FRANCE :

*En France, l'hydroélectricité joue un rôle important dans le « mix énergétique » de notre pays : 13 % en moyenne de l'électricité totale produite en France. Environ 268 installations produisent près de 60TWh auxquelles s'ajoutent 7 TWh produits par près de 2000 à 2500 microcentrales de moins de 12 MW soit à peine 1.5% de la production d'électricité française annuelle.*

Plus d'infos : [http://www.ern.org/wp-content/uploads/sites/52/2018/02/Chiffre\\_hydro\\_UE\\_FR\\_180123.pdf](http://www.ern.org/wp-content/uploads/sites/52/2018/02/Chiffre_hydro_UE_FR_180123.pdf)

### PROJET DE MICROCENTRALE DE CHANTEUGES : UN NON SENS

*Alors que les services de l'Etat, des collectivités, des associations travaillent depuis plusieurs décennies sur le bassin de l'Allier (notamment dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature), avec des résultats à la clé, à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, de la vie aquatique et du patrimoine, à Chanteuges un projet de microcentrale sur la Desges est en cours.*

*Ce chantier démesuré (surélévation et bétonnage sur 500m de long du ruisseau-béal existant, installation d'une conduite forcée de près de 600 mètres, tronçon court-circuité de 1100m, altération du patrimoine bâti et du paysage local) pour une installation de 76 kW de puissance nette (soit une production annuelle d'électricité pour moins de cent foyers) ne tient absolument pas compte des enjeux du territoire (la Desges est une rivière remarquable, classées en liste 1 et 2, en très bon état écologique, hébergeant diverses espèces protégées dont le Saumon atlantique, la Lamproie de planer, le Chabot) des exigences d'excellence requise pour le fonctionnement du Conservatoire National du Saumon Sauvages. Entaché d'incohérences juridiques et en inadéquation avec la volonté des acteurs qui font vivre le territoire, ce projet doit être abandonné au plus vite.*

Plus d'info : <http://www.ern.org/fr/microcentrales/>

*Pour stopper ce projet et financer les actions à venir, une cagnotte solidaire que nous soutenons est organisée par l'association Chanteuges Préservation du Patrimoine.*

Pour y participer : <https://www.leetchi.com/c/association-chanteuges-non-a-la-microcentrale>